



DECRET D/2022/ 0482 /PRG/CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION, A TITRE EXCEPTIONNEL, D'UN OFFICIER DE
L'ADMINISTRATION DES DOUANES AU GRADE SUPERIEUR

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

- Vu la Charte de la Transition en date du 27 septembre 2021 ;
- Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018, portant organisation générale de l'Administration publique ;
- Vu le Communiqué N° 001/CNRD du 05 Septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;
- Vu l'Ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021, portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur ;
- Vu le Décret D/2011/294/PRG/SGG du 06 Décembre 2011, Portant Statut Particulier du personnel de l'Administration des Douanes ;
- Vu le Décret D/2022/0387/PRG/CNRD du 20 août 2022, portant nomination d'un Premier Ministre Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret D/2022/0388/PRG/CNRD du 20 août 2022, portant remaniement partiel du gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : L'agent des Douanes Mohamed KOUMBASSA, matricule 262874L est nommé au grade Sous-lieutenant à titre exceptionnel.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 2023, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 07 OCT 2022.....

Colonel Mamadi DOUMBOUYA